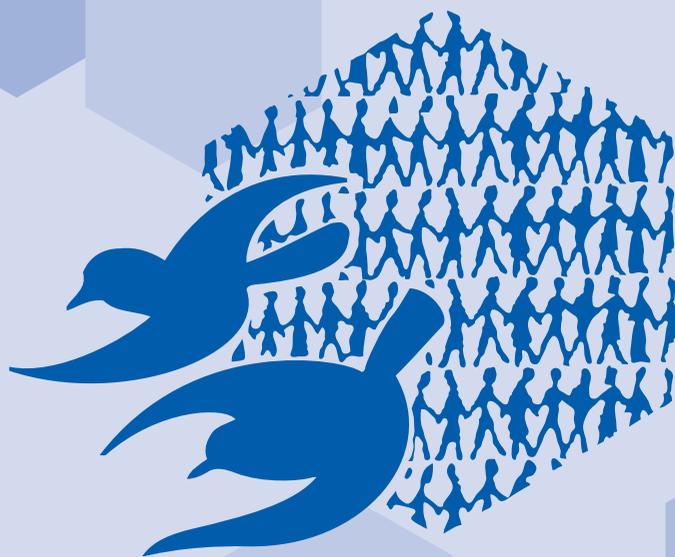


démographie et destin des sous-populations

Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

ARIEGE, LA FIN D'UN PAYS ?

ANDRE ETCHÉLECOU

(Université de Bordeaux II, France)

Il y a plus de cent cinquante ans, la guerre des Demoiselles saisit le pays en révolte contre le pouvoir central qui voulait remettre en cause les droits forestiers ariégeois conquis aux seigneurs de Foix au XIII^{ème} siècle.

1980, le projet de parc national, "ingérence inadmissible" du pouvoir central, est refusé à l'unanimité par le Conseil général. Est-ce le dernier sursaut de ce peuple superbe en proie à une hémorragie dramatique ?

En 1831, la population ariégeoise était de 253 730 habitants, en 1975, elle n'est plus que de 138 500, soit une diminution globale de près de moitié en quelque 150 ans. Après un maximum de peuplement vers 1850, c'est la chute vertigineuse jusqu'à aujourd'hui.

I. LA FECONDITE ARIEGEOISE : LE NIVEAU NATIONAL MOINS 10 %

La natalité de l'Ariège est demeurée voisine de la natalité nationale durant la majeure partie du XIX^{ème} siècle (de 30 à 25 p. 1 000) ; à partir de 1880, la baisse s'accroît en Ariège pourtant favorisée par sa structure par âge. En 1980, il se produit seulement le tiers des naissances du début du siècle, alors qu'en France l'effectif de 1980 demeure voisin de celui de 1900. Cette différence d'évolution tient essentiellement à l'effet des émigrations, la fécondité des Ariégeoises demeurant néanmoins toujours un peu en deçà de la fécondité nationale.

Ainsi, la somme des naissances réduites (figure 1 et annexe 1) témoigne d'une même sensibilité de la population ariégeoise aux variations conjoncturelles que l'ensemble national, mais à un niveau inférieur. Il en va de même pour la descendance finale des générations (D 50) (tableau 1) (1-2). La baisse de la descendance finale depuis les générations 1925-1930 résulte essentiellement d'une baisse de la fécondité après 30 ans et, dans une moindre mesure, avant 20 ans (annexe 1). Il en résulte une concentration de plus en plus forte de la reproduction entre 20 et 30 ans -pour l'Ariège comme d'ailleurs pour la France entière.

Un signe indiscutable d'une originalité culturelle et d'un attachement aux valeurs familiales (qui sera confirmé par la nuptialité-infra) est la faiblesse du taux d'illégitimité des naissances jusqu'en 1940 ; mais aujourd'hui l'Ariège rejoint les niveaux nationaux. De même, si de 1945 à 1975, la proportion élevée des naissances étrangères provient d'une plus forte présence d'étrangers dans ce département, en 1980, le niveau de l'Ariège rejoint celui de la France. Enfin, si le taux des accouchements à domicile était nettement plus élevé avant 1960, depuis 1970 il est parvenu à un niveau résiduel identique à la moyenne nationale.

(1-2) L'évolution est un peu moins régulière qu'au plan national ; il faut y voir vraisemblablement les effets des simplifications nécessairement introduites dans les estimations (annexe 1).

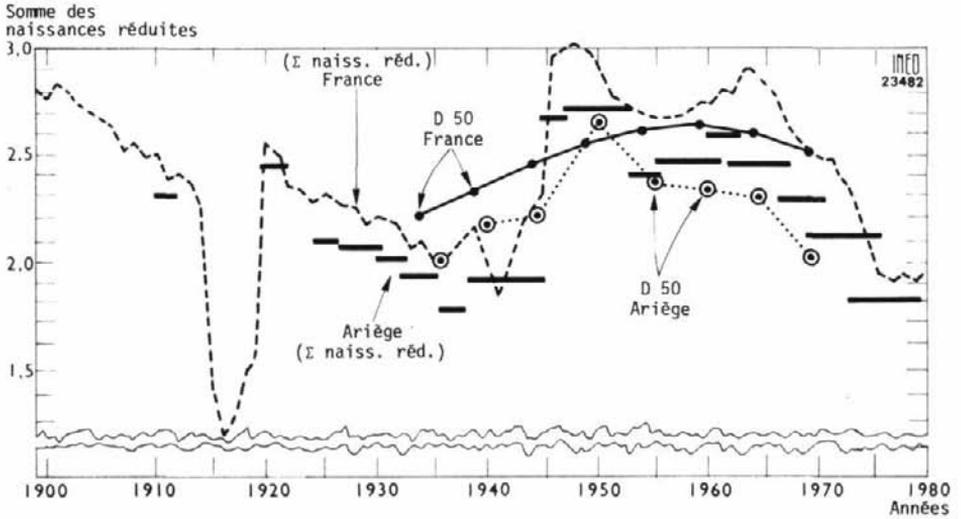


Figure 1 - Evolution de la somme des naissances réduites et de la descendance finale : France-Ariège

TABLEAU 1 : DESCENDANCE FINALE DES GENERATIONS COMPAREES FRANCE-ARIEGE

	: G.1903- : 1909	: G.1910- : 1914	: G.1915- : 1919	: G.1920- : 1924	: G.1925- : 1929	: G.1930- : 1933	: G.1934- : 1938	: G.1939- : 1943
: Ariège	: 2,0	: 2,2	: 2,2	: 2,7	: 2,4	: 2,3	: 2,3	: (2,0)
: France	: 2,2	: 2,3	: 2,46	: 2,56	: 2,61	: 2,64	: 2,60	: (2,34)

II. LA MORTALITE EN ARIEGE : UNE NORMALISATION PROGRESSIVE

Malgré les apparences d'un taux brut de mortalité élevé -du fait de la structure par âges défavorable- la mortalité ariégeoise a toujours été en moyenne plus faible que pour l'ensemble national (tableau 2 et annexe II). Mais cette spécificité du département se résorbe peu à peu, les écarts entre l'Ariège et la France s'estompant, notamment pour le sexe féminin (figure 2). La réduction de la mortalité s'est opérée pour l'essentiel avant 1955, surtout au profit des moins de 50 ans et davantage au profit des femmes que des hommes. La moindre mortalité de l'Ariège par rapport à la moyenne nationale était surtout sensible après 30 ans, quel que soit le sexe ; cette sous-mortalité était accompagnée avant 1950 d'une sous-mortalité juvénile (moins de 5 ans) mais qui aujourd'hui paraît totalement réduite (figure 3).

La mortalité foeto-infantile en Ariège

De plus de 120 p. 1000 au début du siècle, la probabilité de décéder depuis la limite de viabilité d'un foetus au premier anniversaire est passée à 30-

TABLEAU 2 : ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE ARIEGE-FRANCE

	1925-1927	1930-1932	1935-1937	1952-1956	1961-1963	1967-1969	1973-1977	
Sexe masc.	56,1	58,4	60,7	67,9	69,5	69,5	71,3	(70,4)(5)
(4) France	52,5	54,5	55,8	65,0	67,4	67,5	68,9	
Sexe fém.	59,3	62,2	64,3	72,4	74,7	75,1	77,1	(77,0)(5)
(4) France	56,8	59,3	61,9	71,2	74,3	75,0	76,8	
				(1)	(2)	(3)		
(1) INSEE Données de démographie régionale 1954 p. 127 (2) INSEE Toulouse Tableaux de l'économie Midi-Pyrénées 1968 p. 105 (3) Nizard-Prioux "La mortalité départementale en France" Population 1975 p. 823 (4) Moyenne arithmétique des trois années, à partir de Vallin : "La mortalité par génération en France depuis 1890" travaux et documents n° 63. (5) Données aimablement communiquées par Monsieur GROZE pour 1974-1976. Les données entre parenthèses sont nos estimations								

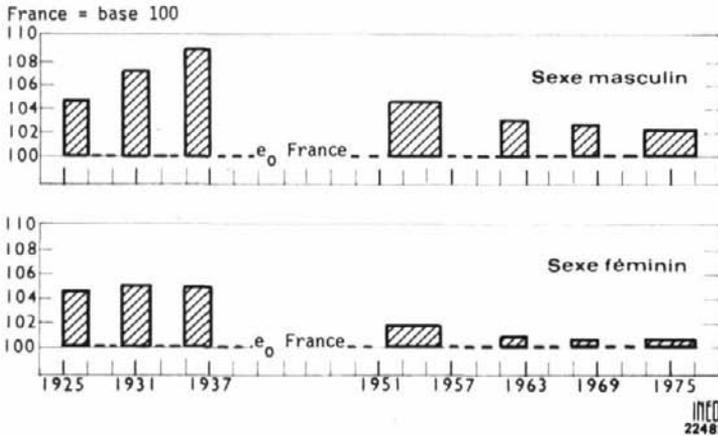


Figure 2 - Evolution de la sous-mortalité masculine et féminine de l'Ariège par rapport à la moyenne nationale.

35 p. 1000 aujourd'hui (3) ; la mortalité exogène (méthode en annexe II), qui présente la part essentielle du progrès accompli, parvient à un seuil presque résiduel ; la mortinatalité et la mortalité endogène, moins sensible aux variations accidentelles, deviennent d'ampleur à peu près équivalente, confirmant en cela une évolution généralement observée (4) (figure 4). La traditionnelle surmortalité masculine s'est estompée depuis 1960 en même temps d'ailleurs que disparaissait la sous-mortalité "chronique" de l'Ariège par rapport à l'en-

(3) Ce sont en réalité des taux de mortalité foeto-infantile et non des quotients calculés sur périodes de cinq ans : mais un test sur les rares quotients que nous avons pu calculer à partir des données partielles de l'INSEE confirment la bonne qualité de l'estimation.

(4) Cf. notre thèse sur La mortalité foeto-infantile en Gironde 1975.

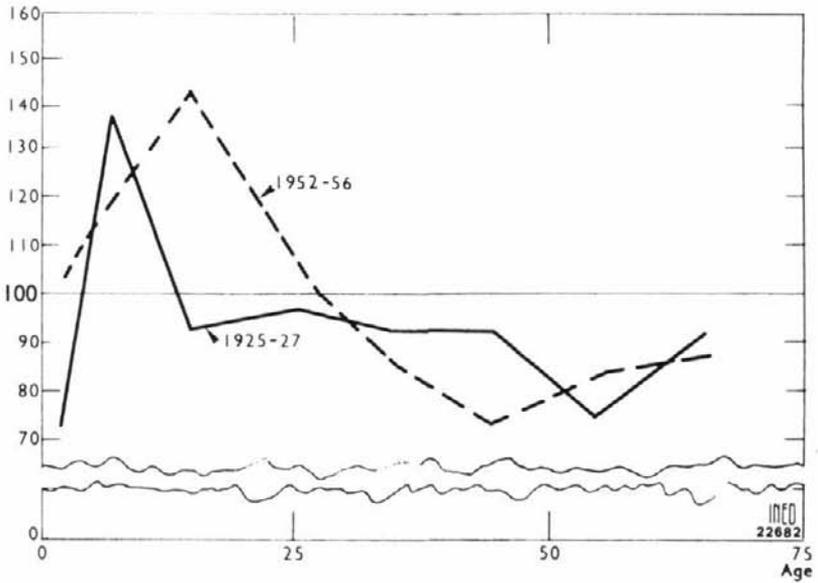
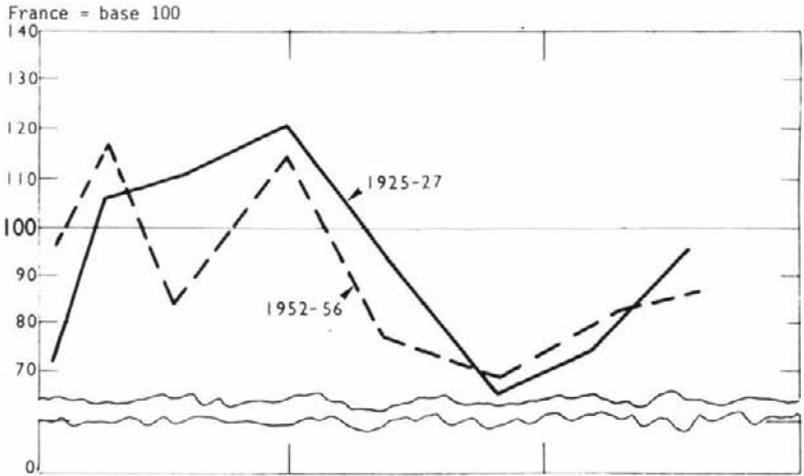


Figure 3 - ARIEGE - Quotient de mortalité selon l'âge et selon le sexe (France = 100)

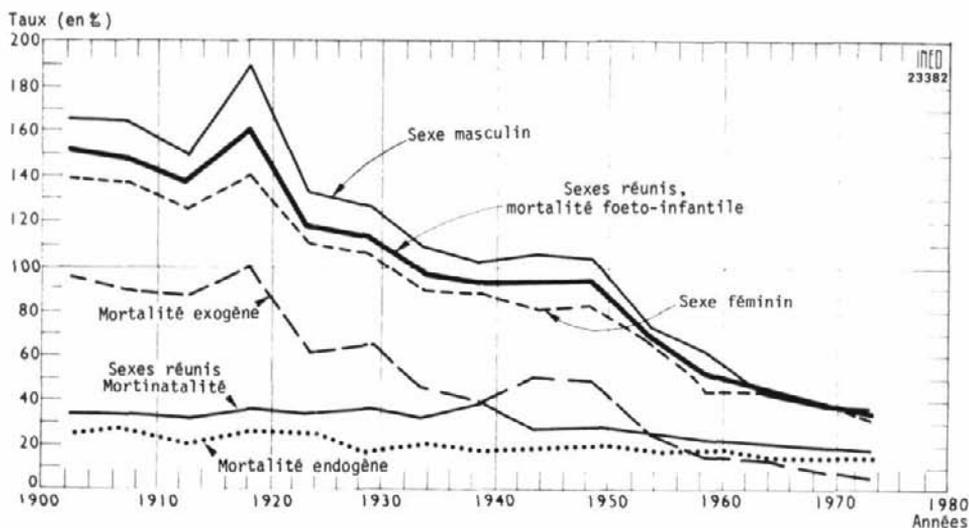


Figure 4 - ARIÈGE - Evolution de la mortalité foeto-infantile selon les composantes.

semble national, quelle que soit la composante de la mortalité foeto-infantile.. Peu de données statistiques sont disponibles à l'échelon départemental concernant les décès de moins d'un an (5) pour évaluer l'importance des autres facteurs différentiels. L'âge de la mère est un facteur essentiel de différenciation de la probabilité de décéder dans cette période de la vie. Seules les statistiques relatives aux mort-nés peuvent être utilisées (6). L'Ariège suit la même évolution que la moyenne nationale : maintien d'une surmortalité après 35 ans, mais baisse de 30 % entre les deux périodes (1980-1982 et 1956-1970). La surmortalité foeto-infantile illégitime demeure, quelles que soient les composantes, conforme à l'évolution nationale : deux fois plus de risques de décès jusqu'en 1930 ; une fois et demi après 1930.

L'estimation des mortalités foeto-infantiles selon les groupes socio-professionnels demeure dépendante des données calculées et publiées par l'INSEE, puisque la statistique du mouvement de population ne publie pas les décès foeto-infantiles selon ce critère. Nous avons dû regrouper l'ensemble en trois catégories, en raison des effectifs réduits de naissances : milieu agricole, milieu aisé non agricole, milieu ouvrier et employé. L'évolution de la mortalité foeto-infantile s'est produite à peu près de la même façon pour les trois groupes sociaux, mais les professions agricoles demeurent assez nettement handicapées. Pour toutes les catégories socio-professionnelles et pour les générations "les plus récentes" la situation ariégeoise s'est "normalisée"

(5) Ce qui est fort dommage dans la mesure où les statistiques relatives aux naissances présentent des ventilations suffisantes. Si les décès de moins d'un an et les mort-nés étaient ventilés de la même manière que les naissances, les résultats pourraient être nettement améliorés (cf. notre étude sur le département de la Gironde).

(6) Une discontinuité des mort-nés selon l'âge de la mère se produit pour 1953-1954-1955. Depuis 1971, ce tableau n'est plus publié à l'échelon départemental.

par rapport à la France entière. Si des divergences demeurent dans la répartition des décès à l'intérieur de la période foeto-infantile (plus faible mortalité pour l'Ariège mais plus forte mortalité infantile), l'ensemble de la mortalité foeto-infantile, à groupe socio-professionnel identique, est au même niveau pour le pays ariégeois et le reste de la France (7) (figure 5).

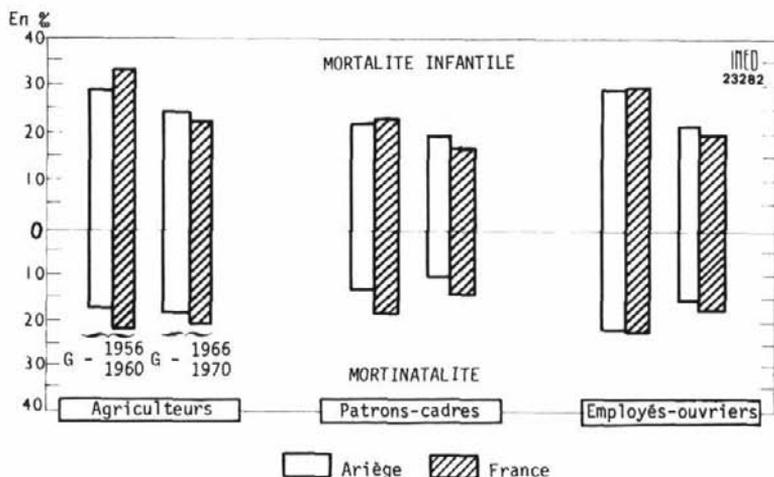


Figure 5 - Evolution comparée des composantes de la mortalité foeto-infantile selon le milieu socio-professionnel en Ariège et en France.

III. LA NUPTIALITE EN ARIEGE : UNE ORIGINALITE CLASSIQUE

Très attachés à la stabilité du mariage (très peu de divorces) durant le XIX^{ème} siècle, les Ariégeois, durant le long processus de dépeuplement, ont subi les conséquences de la destructuration sociale entraînée par cette hémorragie continue, notamment par l'augmentation des célibataires. L'évolution de l'indice conjoncturel de la nuptialité en Ariège présente -comme pour la fécondité- des variations analogues à l'indicateur national, avec toutefois un écart croissant entre sexes au profit d'une plus forte nuptialité féminine (figure 6). Cependant ces observations conjoncturelles ne peuvent être bien comprises que par une analyse en fonction des générations du fait des changements possibles de comportement notamment dans le calendrier de la nuptialité (voir annexe III, pour la méthode).

La perturbation de la guerre 1914-1918 est responsable, autant d'ailleurs en Ariège qu'en France, d'une moindre nuptialité des générations féminines alors en âge de se marier. Mais l'accroissement de la nuptialité masculine de ces mêmes générations est nettement moins marqué que pour l'ensemble national. L'originalité remarquable de ce département en dépeuplement apparaît dès ce moment-là.

(7) Ce qui n'était pas le cas 10 ans auparavant puisque les professions agricoles de l'Ariège bénéficiaient, comparativement aux mêmes secteurs pour l'ensemble français, d'une sous-mortalité et d'une sous-mortalité infantile qui pourraient s'expliquer par une plus forte mortalité prénatale (et éventuellement un sous-enregistrement de mort-nés et décès de moins d'un an).

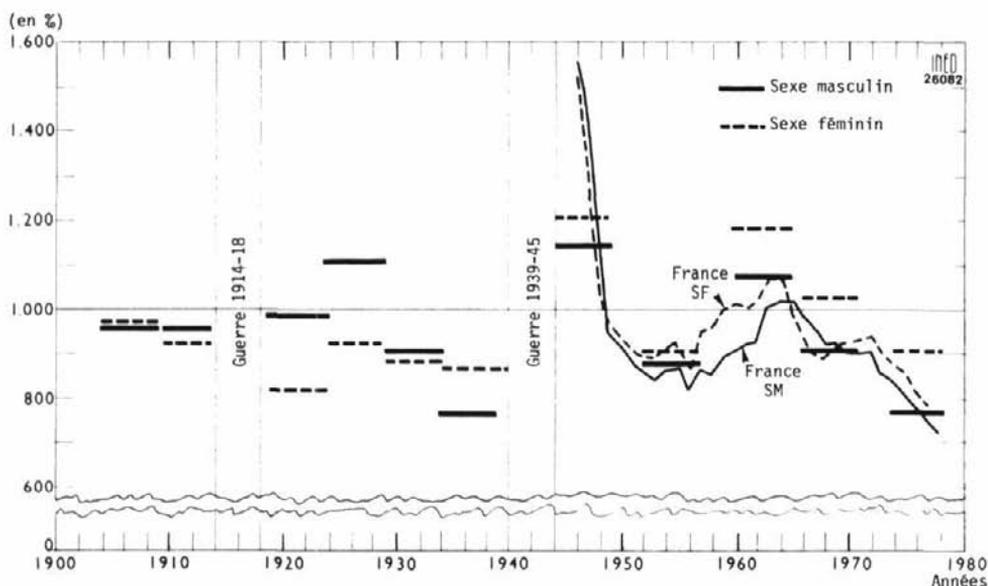


Figure 6 - Evolution de la somme des mariages réduits selon le sexe ; Ariège - France.

. La forte fréquence du célibat définitif chez les hommes en Ariège confirme les observations déjà effectuées dans les régions de montagne : les femmes ne se distinguant pas de l'évolution constatée pour la France entière, sauf peut-être pour les générations les plus récentes qui pourraient connaître une intensité de la nuptialité plus forte que pour les femmes du reste du pays. Le célibat chez les hommes, qui semblait en palier pour les générations de la fin du siècle dernier, s'est considérablement accru depuis, malgré la très légère baisse pour les générations les plus récentes (figure 7).

. Pour le sexe féminin (figure 8), l'évolution vers une nuptialité accrue s'accompagne d'un changement de répartition des célébrations : les générations antérieures à 1880 ont connu une répartition des célébrations beaucoup plus étalée dans le temps que les générations ultérieures ; la fréquence des mariages célébrés après 30 ans n'était pas négligeable. Pour les générations postérieures et notamment les plus récentes (1940 et suivantes) la nuptialité est quasi-exclusivement concentrée de 18 à 32 ans, les jeunes femmes se mariant moins jeunes que les générations précédentes, les probabilités de se marier ont augmenté entre 20 et 30 ans.

. Pour les hommes, l'augmentation du célibat définitif s'est également accompagné d'un resserrement du calendrier des mariages. Cette augmentation provient en réalité de la quasi-disparition des mariages d'hommes de plus de 37, sinon 32 ans pour les dernières générations étudiées ; par ailleurs la nuptialité des hommes de moins de 30 ans augmente nettement pour les générations les plus récentes (figure 9). Ainsi, les valeurs "anormales" élevées de la somme des mariages réduits observés dans les années 1950 et après 1945 s'expliquent par cette modification de la nuptialité pour les générations les

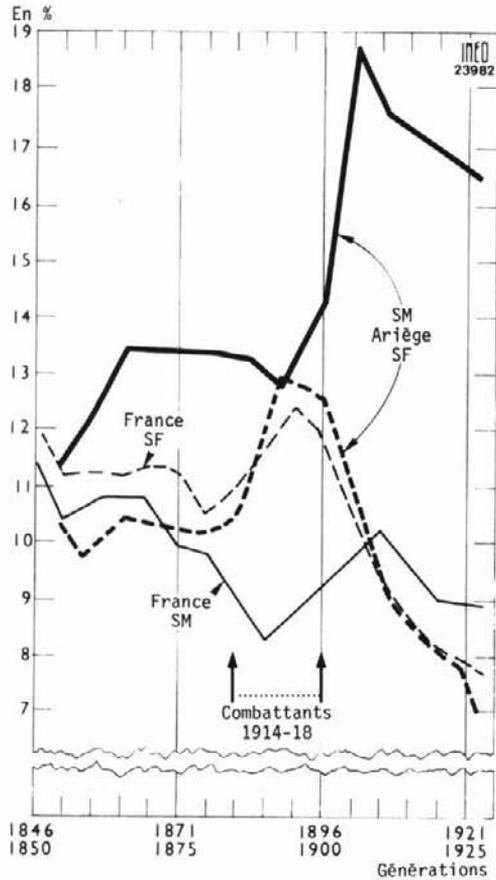


Figure 7 - Fréquence estimée du célibat définitif selon le sexe. (Proportion de célibataires à 45 ou 47,5 ans)

plus récentes (augmentation de la nuptialité entre 20 et 30 ans) et par l'existence concomitante des générations plus anciennes au calendrier plus tardif (avec en plus un effet d'ajournement des mariages pour la période 1945-1950 dû à la guerre).

La distinction de la nuptialité selon le lieu géographique et notamment selon l'altitude (pays de montagne et pays de plaine) en Ariège n'est pas rendue possible à partir des données statistiques publiées par l'INSEE (mouvement de la population mais surtout impossibilité de connaître la répartition par âge et état matrimonial selon le sexe à partir des données communales publiées à l'occasion des recensements) : or il est plus que probable que la hausse de la fréquence du célibat observée pour les hommes en Ariège présente une intensité nettement accrue pour les pays de montagne, ce qui, étant donné la faible importance numérique que constitue désormais la

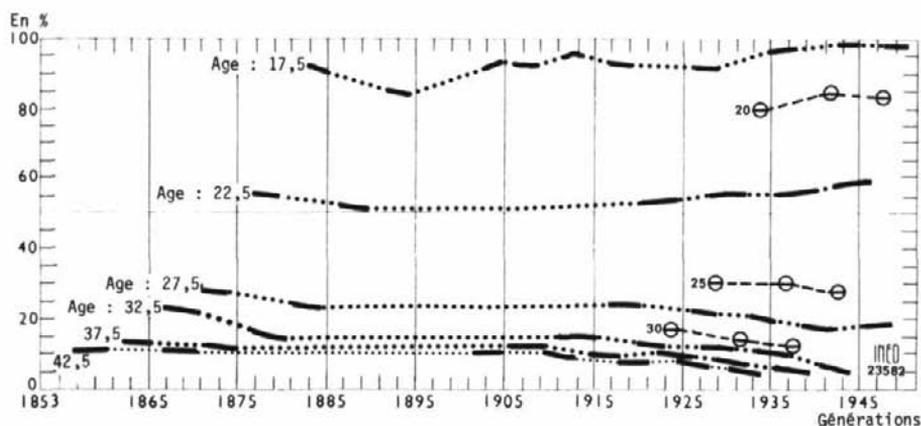


Figure 8 - ARIEGE Sexe féminin. Proportion de célibataires selon l'âge et la génération. \emptyset valeurs établies par l'INSEE.

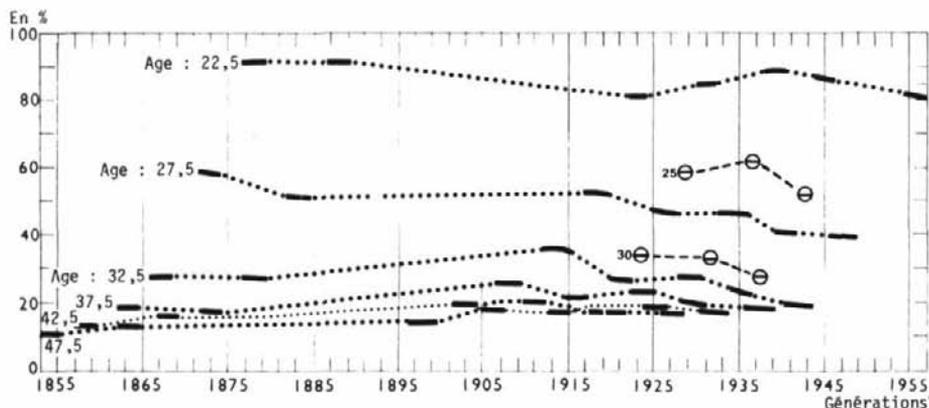


Figure 9 - ARIEGE Sexe masculin. Proportion de célibataires selon l'âge et la génération. \emptyset valeurs établies par l'INSEE.

montagne ariégeoise, présente très certainement un caractère très grave sinon dramatique pour l'avenir de ce pays.

Ainsi l'étude de la fécondité et de la mortalité a montré que dans l'ensemble l'Ariège se distingue peu des autres régions françaises sinon par une fécondité généralement inférieure de quelque 10 %. Cette infériorité de la fécondité ariégeoise n'est pas due à une moindre nuptialité féminine puisqu'elle est même pour les dernières générations légèrement supérieure à la moyenne nationale. Pourtant l'Ariège se dépeuple. Si l'on examine l'importance des mouvements naturels et migratoires dans cette évolution, on peut observer que les mouvements d'exode ont été permanents depuis la con-

naissance des sources statistiques du mouvement de la population jusqu'en 1962. Distinguons les deux siècles.

XIXème siècle : l'émigration, phénomène majeur

Jusqu'en 1886 -excepté la très courte période 1851-1956- l'accroissement naturel de l'Ariège a toujours été positif, le phénomène majeur responsable du dépeuplement est la forte émigration. S'il n'y avait pas eu de solde migratoire négatif de 1876 à 1901, la natalité aurait permis à l'Ariège d'avoir une population numériquement stationnaire. A la fin du XIXème siècle; l'Ariège est le département français qui a eu le taux d'accroissement le plus fortement négatif.

XXème siècle : persistance du déclin, puis revirement des migrations

Le déclin continue, le solde naturel n'est légèrement positif que pour 1901-1902, 1947-1948 et 1950 puis 1954 ; mais l'évolution par périodes quinquennales est irrémédiablement négative. Cependant un phénomène remarquable se produit à partir de 1962 : la dépopulation chronique s'interrompt, malgré la persistance d'un solde naturel négatif, dû en partie à la structure par âge de la population ariégeoise qui a subi les effets de l'exode (8). Assiste-t-on depuis 20 ans à la fin de la dépopulation de l'Ariège ? Pour mieux comprendre la situation actuelle de l'Ariège, il convient d'analyser l'état du peuplement géographique de l'Ariège au regard justement de cette évolution depuis une centaine d'années.

IV. SITUATION DU PEUPEMENT EN ARIEGE : PERSPECTIVES

Au dernier recensement de 1975, l'Ariège présente sept noyaux essentiels de peuplement (9) (10) (carte). Ces noyaux présentent trois caractéristiques :

- ce sont les seuls noyaux urbains de l'Ariège ;
- ce sont les seules communes qui ont vu leur population croître depuis 1876 (11) ;
- ce sont des communes de plaine.

(8) Depuis 1962 le département de l'Ariège est avec la Creuse, le département le plus vieux de France :

. Les femmes de plus de 65 ans qui ne représentaient que 8 % des femmes en 1876 en constituent plus de 25 % aujourd'hui !

. les hommes de plus de 65 ans qui représentaient un peu moins de 9 % de la population masculine en 1876 constituent aujourd'hui 20 % de la population masculine !

(9) 1 - l'unité urbaine de Pamiers plus les communes mitoyennes de la Tour du Criou et de Varilhès : 20 688 habitants ;

2 - l'unité urbaine de St Girons : 11 302 habitants ;

3 - l'unité urbaine de Foix plus les communes mitoyennes de Montgaillard et Vernaïoul : 12 031 habitants ;

4 - l'unité urbaine de Lavelanet plus les communes de Villeneuve d'Olmes, St Jean d'Aigues Vives et Laroque d'Olmes : 14 278 habitants ;

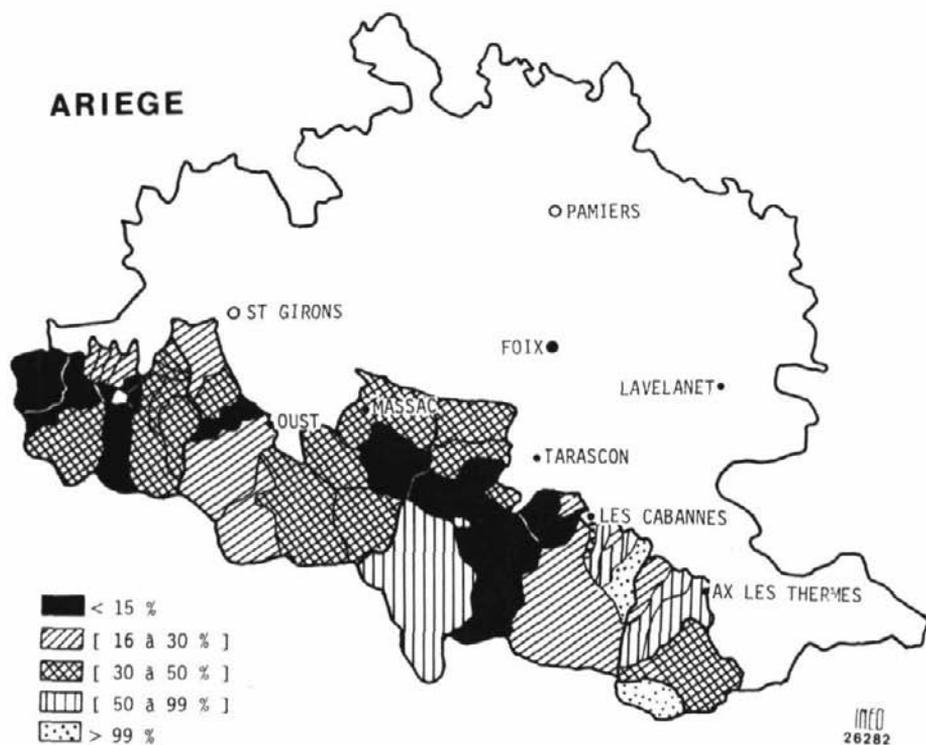
5 - l'unité urbaine de Tarascon s/Ariège plus les communes de Surba, Ussat, Mercus-Garrabet : 6 089 habitants ;

6 - l'ensemble des communes de Saverdun - le Vernet : 4 386 habitants ;

7 - la commune de Mirepoix : 3 273 habitants.

(10) On met à part l'Hospitalet près l'Andorre.

(11) Seule Mirepoix a vu l'effectif diminuer et pour les communes hors noyaux, seules Luzenac et l'Hospitalet ont augmenté.



Carte-Indice de peuplement 1975/1876 x 100 pour les 59 communes du projet de Parc national

Ils regroupent un peu plus de la moitié de la population du département (52,25 %) alors qu'en 1876 ces mêmes communes ne représentaient que moins du cinquième (18,65 %).

La désertification humaine de l'Ariège est donc uniquement rurale

Le revirement de tendance en 1962 n'est dû qu'aux noyaux de peuplement de l'Ariège et non au pays de la Haute-Ariège. Analysons enfin de manière plus précise la désertification rurale, car elle présente des différences d'ampleur, notamment pour les parties les plus montagneuses. Nous distinguerons deux découpages géographiques :

- d'abord une distinction administrative : zone rurale de plaine et zone de montagne ;
- ensuite à l'intérieur de la zone de montagne, les communes sur lesquelles les pouvoirs publics envisagent la création d'un parc national, afin de caractériser le dépeuplement de la partie la plus profonde de l'Ariège : le haut pays ariégeois.

Cependant pour éliminer un biais important il convient d'ôter de l'ensemble "communes classées zone de montagne" celles qui font partie de noyaux de peuplement" (12). Ainsi, le dépeuplement des communes classées zone de mon-

(12) St Girons, Eycheil, Foix, Vernajoul, Montgaillard, Ferrières, Lavelanet, Villeneuve d'Olmes, St Jean d'Aygues, Vives, Dreuilhe, Quié, Surba, Ussat, Mercus-Garrabet.

tagne (hors noyaux urbains de peuplement) s'élève à plus de 70 % (entre 1876 et 1975 la population est passée de 141 692 habitants à 42 091 habitants) tandis que le dépeuplement des communes rurales de plaine s'élève à 59 %. D'où un constat nouveau : la désertification rurale de l'Ariège présente une importance considérable pour les deux tiers des communes du département (classées en zone de montagne) dont il ne reste que moins de 30 % de la population de 1876.

Enfin, dans les 59 communes retenues pour le projet de parc national de la Haute-Ariège, le dépeuplement est égal à 75 % : il ne reste plus que 25 % de la population de 1876.

Perspectives

La stabilité numérique de l'Ariège depuis 1962 est essentiellement due à la seule présence de noyaux urbains dynamiques qui possèdent un solde migratoire nettement positif, mais également un solde naturel positif (de 1962 à 1968 : + 1 005 et de 1968 à 1975 : + 992). On peut donc penser que l'avenir de ces noyaux de peuplement n'est pas compromis dans l'immédiat malgré un certain nombre de communes en perte de vitesse. Par contre il n'en est pas de même des communes rurales qui sont responsables du solde naturel négatif du département, depuis 1962, en particulier.

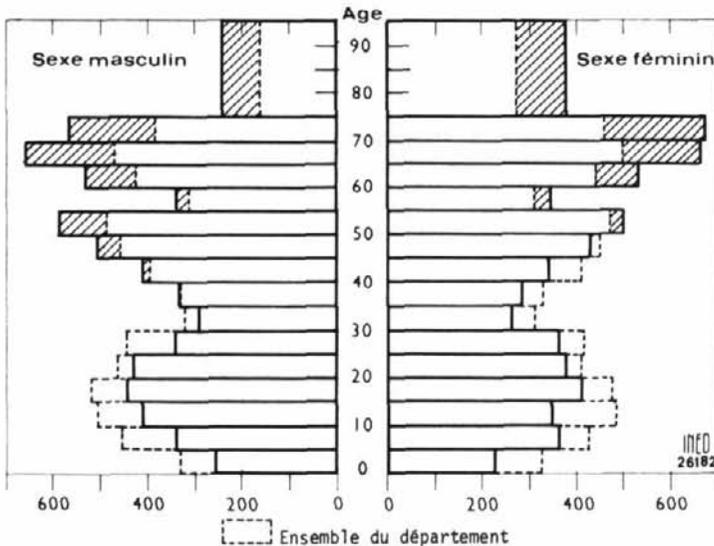


Figure 10 - 1975. Structure par âge et par sexe des communes inscrites dans le projet de parc national en Ariège.

Les perspectives de maintien de la population de la Haute-Ariège ne peuvent être envisagées que par le seul phénomène d'immigration. Le seuil du rétablissement à partir de la seule composante naturelle ne pourra plus être franchi : la spirale infernale du vieillissement et de la baisse de la natalité enclenché par le mouvement séculaire d'émigration qui se perpétue ne saurait

rendre vie à ce pays. Chaque année le nombre de décès est près de trois fois supérieur au nombre de naissances depuis 1965 pour les 59 communes de la Haute-Ariège du projet de parc national. Pour ces communes, la pyramide des âges est devenue "entonnoir" (figure 10). Les femmes dès l'âge adulte partent du pays. La proportion des personnes âgées de plus de 65 ans est impressionnante : plus de 27 % pour les hommes et plus de 34 % pour les femmes.

L'établissement d'un parc national, malgré les annonces faites, ne pourra pas faire revivre la Haute-Ariège. Pourra-t-il le faire vivre ? Deux éléments majeurs permettent d'en douter : d'abord la vocation d'un parc national n'est pas d'assurer le développement économique d'une région ; ensuite l'exemple du parc national des Pyrénées occidentales créé depuis 1967 montre que la dépopulation des communes ne s'est même pas atténuée. L'Ariège est un pays qui devient un espace.

ANNEXE 1 : ANALYSE DE LA FECONDITE - METHODE

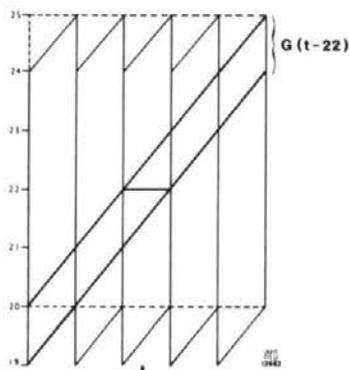
1. La fécondité selon les périodes

La Statistique du Mouvement de la Population (SMP) indique les taux de fécondité par groupes d'âges quinquennaux pour certaines périodes de trois années de calendrier centrées sur une année de recensement. Nous avons complété cette série par deux types d'estimations :

- après 1960, l'indice conjoncturel de fécondité a été estimé sur une période de cinq années de calendrier centrée sur les années de recensement ;
- depuis 1926, nous avons procédé à des estimations intercensitaires, le dénominateur des taux étant défini par la demi-somme des effectifs du groupe d'âge aux deux recensements. De telles estimations supposent que quelque dix générations successives aient des effectifs de naissances et des probabilités d'être présent à 20, 25, ..., à peu près identiques. Cependant elles permettent d'affiner la courbe des indices conjoncturels.

2. La fécondité selon les générations

Ne pouvant disposer que de taux quinquennaux de fécondité calculés sur des périodes, nous avons attribué les taux de fécondité par âge à la génération moyenne définie par le schéma.



Des parcelles d'histoire de la fécondité des générations ont pu être ainsi évaluées, ensuite regroupées par ensemble de générations voisines de manière à présenter une estimation vraisemblable de la fécondité de cet ensemble de générations.

TABLEAU ANNEXE 1 : FAUX DE FECONDITE RECONSTITUES PAR ENSEMBLE DE GENERATIONS - ARIEGE

: Générations	: 15-19 ans:	20-24 ans:	25-29 ans:	30-34 ans:	35-39 ans:	40-44 ans:	45-49 ans:	D 50	:
: G.1903-1909	: 17,7	: 116	: 113	: 77,1	: 51,4	: 22,9	: 2,2	: 2,0	:
: G.1910-1914	: 23,0	: 108	: 116	: 109	: 66,1	: 15,8	: 1,7	: 2,2	:
: G.1915-1919	: 23,4	: 98	: 172	: 83	: 55,5	: 13,5	: 1,6	: 2,2	:
: G.1920-1924	: 24,7	: 149	: 193	: 94,3	: 58,1	: 16,5	: 1,2	: 2,7	:
: G.1925-1929	: 24,6	: 152	: 144	: 91,8	: 49,5	: 12,8	: 0,5	: 2,4	:
: G.1930-1933	: 24,4	: 143	: 155	: 95,6	: 41,6	: 5,9	: 0,5	: 2,3	:
: G.1934-1938	: 21,1	: 155	: 163	: 80,1	: 26,2	: 13	: 1	: 2,3	:
: G.1939-1943	: 18,1	: 161	: 138	: 63	: (25)	: (4)	: -	: (2,04)	:
: Note	: Les taux sont en p. 1000 ; la D 50 est le nombre d'enfants par femme								:

ANNEXE 2 : LA MORTALITE - METHODE

1. Tables de mortalité

L'établissement de tables de mortalité départementales est rendu délicat du fait des données statistiques disponibles. Seuls des taux de mortalité par groupes d'âges peuvent être définis. Dans la SMP les calculs ont été faits pour quelques périodes. Nous avons complété la série en centrant les calculs sur les années de recensement et en optant pour une période de cinq ans afin de mieux diminuer l'incidence des aléas des petits effectifs.

Les estimations des tables de mortalité du moment ont été réalisées à partir de la relation taux (t) - quotient (q) $q_x = 2a.t(x, x+a) / 2 + a.t(x, x+a)$ et en donnant comme e_{80} (ou e_{75} pour 1973-1977) les valeurs relevées pour l'ensemble de la France.

2. Mortalité foeto-infantile - composantes

Les définitions des composantes endogènes et exogènes et de la mortinatalité ont été ainsi déterminées :

- la mortinatalité est toujours définie compte tenu des faux mort-nés (rapport : mort-nés vrais et faux/naissances totales (NDV + MN)) ;
- le niveau exogène a été déterminé à partir de la méthode biométrique de Bourgeois-Pichat.

Le taux de mortalité infantile exogène est égal à :

$1,23 \times$ (décès 28-365 jours/naissances déclarées vivantes). Par différence avec l'ensemble de la mortalité infantile on obtient le niveau de la mortalité endogène.

ANNEXE III : LA NUPTIALITE - METHODE

1. La nuptialité selon les périodes

Connaissant les effectifs des mariages selon le groupe d'âge quinquennal (de 15 à 39 ans) et décennal (de 40 à 49 ans) chaque année, il est possible d'estimer la somme des mariages que l'on aurait observés chaque année ou groupes d'années si les effectifs de la population totale avaient été à chaque groupe d'âges égaux entre eux. Ce faisant, on élimine les effets des variations de la structure par âge en fonction des années et on neutralise correctement l'effet des perturbations par la mort ou les migrations sous réserve que les probabilités d'être présent (de survivre et de ne pas migrer) soient peu différentes pour les célibataires et le reste de la population.

Nous avons donc déterminé ces mariages annuels par périodes quinquennales de 1904 à 1970 et triennale pour 1974-1976, chaque période étant centrée sur une année de recensement.

2. La nuptialité selon les générations

On peut évaluer l'intensité de la nuptialité d'une génération à partir des proportions de célibataires à chaque âge et particulièrement vers 50 ans, à condition qu'il n'y ait pas trop de différence dans les probabilités de migrer et de décéder d'un âge à l'autre entre célibataires et non célibataires. A partir des données des recensements il est donc possible d'estimer la proportion de célibataires selon le sexe pour chaque groupe quinquennal d'âge. L'INSEE a estimé pour 1954, 1962 et 1968, les proportions de célibataires par département aux âges exacts 20, 25, 30 etc., avec un procédé de correction qui tient compte du très léger décalage de la date du recensement par rapport au début de l'année et pour 1968, du biais possible dû à la faiblesse des effectifs. Cette correction a pour effet d'augmenter légèrement les proportions de célibataires par rapport aux données brutes. Mais par ailleurs, en raison de la surmortalité et de la surémigration des célibataires, la proportion des célibataires sous-estime nécessairement la fréquence du célibat.

Nous avons donc retenu l'estimation de la fréquence du célibat définitif à partir de la proportion de célibataires à 45 ou 47 ans. Enfin, étant donné les intervalles d'âge quinquennaux ou même décennal parfois de 40 à 50 ans, nous avons appliqué la proportion de célibataires observés à la "génération moyenne centrale" définie comme dans le cas de la fécondité (supra). Nous avons pu ainsi retracer des éléments de l'histoire de la nuptialité selon le sexe et la génération, autant de jalons qui permettent une évaluation au moins des grandes tendances du phénomène.